



# LE PETIT BILLANTIN

N° Spécial « Sécurité - Sûreté », Septembre 2020

NUMÉRO 48  
Édition spéciale

## SOMMAIRE

Préambule  
Réserve Communale de Bilieu  
Avertissement & Verbalisation  
Poste provisoire de Gendarmerie  
Trafic estival sur la commune  
Projets déjà engagés

### Nouveaux horaires mairie

#### Accueil en mairie

Lundi et jeudi de 8h30 à 11h30  
et de 16h00 à 18h30  
Samedi de 8h30 à 12h00

#### Permanence téléphonique

Du lundi au samedi 9h00 à 12h00  
Lundi et jeudi 14h30 à 18h30

#### Permanence urbanisme

Sur rendez-vous

#### Permanence de Monsieur le Maire et des adjoints

Sur rendez-vous

#### Téléphone :

04.76.06.62.41

#### Télécopie :

04.76.06.67.15

#### Adresse mail :

mairie@ville-bilieu.fr

#### Site internet :

www.mairie-bilieu.fr

#### Directeur de publication :

J-Yves PENET, maire de Bilieu

#### Conception :

D. GARIN, 3<sup>e</sup> adjoint en charge  
de la sécurité et de la sûreté

**Tirage :** 760 exemplaires

#### Imprimé par :

SAS mill' et une copies  
17 porte de la Buisse  
38500 Voiron

Imprimé en encre végétale  
Sur papier certifié PEFC

## PRÉAMBULE



La sécurité des habitants de Bilieu est l'une des préoccupations majeures de l'équipe communale. L'objectif dans ce domaine est de tout mettre en œuvre afin que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) soit opérationnel en 2021.

Ce plan d'aide à la gestion de crise nécessite la mise en place de plusieurs outils comme le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP), déjà déployé sur notre commune. Actuellement, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est en cours d'élaboration et sera distribué dans chaque foyer d'ici la fin de l'année.

Le 26 septembre 2020, le conseil municipal a adopté le projet de création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) à Bilieu. Prochainement, des campagnes d'information puis de recrutement seront organisées, avec pour objectif de rendre opérationnelle notre réserve communale avant l'hiver. Aujourd'hui plus que jamais, toutes ces démarches qui visent à améliorer la sécurité de chacun d'entre nous ont une résonance particulière dans la période sanitaire que nous traversons. Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier les affaires quotidiennes en matière de sécurité et de sûreté, et c'est ce que nous avons souhaité vous faire partager dans ce numéro spécial.

David GARIN

3<sup>e</sup> adjoint en charge de la sécurité et de la sûreté

## CRÉATION D'UNE RÉSERVE DE SÉCURITÉ CIVILE A BILIEU

Décidée par délibération au dernier conseil municipal, **une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) va être créée à Bilieu.** Véritable outil de mobilisation civique, cette réserve sera constituée de billantin(e)s volontaires et bénévoles, prêts à apporter leur concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Les missions et les limites d'intervention de la RCSC, ainsi que les modalités et les conditions d'engagement seront fixées dans un règlement intérieur.

Les missions potentielles de la RCSC de Bilieu seront définies à partir de l'évaluation des risques qui a été réalisée sur la commune et dont l'inventaire est répertorié dans le DICRIM. Elles peuvent se dérouler durant les différentes phases de gestion de la crise mais se limitent toujours aux actions d'assistance et de sauvegarde de la population, excluant ainsi toute opération de secours aux personnes, celles-ci étant réservées aux services publics de secours et d'urgence.

**Avant d'effectuer un appel à candidater** et pour que les personnes qui souhaiteraient avoir des précisions sur l'organisation de la RCSC de Biliou, ses missions et les conditions d'engagement, **deux séances d'information ouvertes au public** sont d'ores et déjà programmées.

**Vous souhaitez intégrer la Réserve Communale de Biliou  
ou simplement obtenir des renseignements  
Rendez-vous en mairie pour une séance de présentation  
Samedi 17 octobre à 09h00 / Mercredi 21 octobre à 20h00**

### **DERNIER AVERTISSEMENT AVANT VERBALISATION :**

Depuis la mi-juillet, certains d'entre vous ont peut-être eu la surprise de voir apposé sur le pare-brise de leur véhicule un petit imprimé intitulé « **AVERTISSEMENT AVANT VERBALISATION** ».

Cette démarche a pour objectif de prévenir les automobilistes en infraction sur un stationnement **gênant et portant atteinte à la sécurité** des autres usagers ou des piétons, qu'un procès-verbal sera adressé à leur encontre en cas de récidive.



Cette mesure s'appliquera sur les voies de circulation relevant de la compétence de la commune afin de voir disparaître ces conducteurs qui font le choix délibéré de se garer sur les trottoirs, gênant ainsi la libre-circulation des piétons, plutôt que de parcourir quelques dizaines de mètres supplémentaires pour atteindre une place de stationnement libre.

*Chers adeptes du stationnement sur trottoirs, sur passages piétons, sur arrêts de bus et tout autre lieu mettant en danger les billantin(e)s, vous ne pourrez pas dire que l'on ne vous a pas prévenus.*

### **POSTE ESTIVAL DE GENDARMERIE A BILIEU, RETOUR D'EXPERIENCE :**

Si les gendarmes ont particulièrement apprécié les conditions d'hébergement au sein de notre groupe scolaire « Petit Prince », les habitants du centre-bourg ont eux-aussi fait part de leurs plus grandes satisfactions de **retrouver le calme des soirées d'été**. Sans doute la présence de ces uniformes aura évité quelques rassemblements nocturnes, parfois à l'origine de nuisances sonores.



On pourrait également parler des allers et venues du véhicule sérigraphié pour les départs et retours de patrouilles qui auront peut-être **dissuadé certains individus mal intentionnés** de commettre leurs méfaits sur notre commune.

La situation sanitaire de cette année a eu pour conséquence une augmentation majeure de la fréquentation de nos berges du lac. Des centaines de véhicules ont déferlé chaque week-end et des milliers de personnes ont pris d'assaut les plages et les rivages, entraînant son lot d'incivilités et parfois de faits de petite délinquance.

**Grâce à la présence des gendarmes affectés à ce poste estival, de nombreuses situations ont pu être maîtrisées avant qu'elles ne dégénèrent.** Durant leur séjour, **133 interventions déclenchées sur appel du 17** (contre 82 en 2019, soit une augmentation de plus de 60%), auront permis d'assurer la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble des communes du tour du lac.

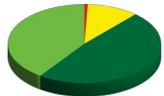
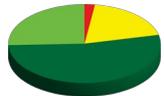
Un grand merci à ces gendarmes pour leur disponibilité et leur professionnalisme et rendez-vous l'année prochaine.

## CAMPAGNE DE COMPTAGE DES VÉHICULES :

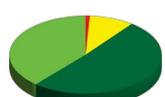
Au cours de la période estivale, une campagne de comptage de véhicules, avec enregistrement de vitesse, a été réalisée par la commune à l'aide du radar pédagogique.

Un premier point de contrôle a été installé durant trois semaines (du 07 au 28 juillet 2020) sur la RD90 (**route du bord du lac**), entrée/sortie d'agglomération du Petit Biliou. Cet axe étant fortement emprunté par des visiteurs en quête du meilleur emplacement pour se rafraîchir au bord du lac, il était opportun d'isoler les flux de la semaine de ceux du week-end.

### Trafic moyen sur les cinq jours de la semaine (du lundi au vendredi)

Nombre de véhicules <b>entrant au Petit Biliou</b> sur la RD90 (en provenance de Montferrat)	Nombre de véhicules <b>sortant du Petit Biliou</b> sur la RD90 (en direction de Montferrat)
<b>3038</b> véhicules sur les cinq jours, soit une moyenne de : <b>607</b> véhicules par jour	<b>5176</b> véhicules sur les cinq jours, soit une moyenne de : <b>1035</b> véhicules par jour
 <ul style="list-style-type: none"> <li>≤ 50 km/h 1222 véhicules (40,2 %)</li> <li>51-70 km/h 1464 véhicules (48,2 %)</li> <li>71-90 km/h 331 véhicules (10,9 %)</li> <li>&gt; 91 km/h 21 véhicules (0,7 %)</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>≤ 50 km/h 1325 véhicules (25,6 %)</li> <li>51-70 km/h 2743 véhicules (53 %)</li> <li>71-90 km/h 994 véhicules (19,2 %)</li> <li>&gt; 91 km/h 114 véhicules (2,2 %)</li> </ul>
✕ Les véhicules entrent en agglomération (phase de décélération)	✕ Les véhicules sortent d'agglomération (phase d'accélération)

### Trafic moyen en week-end (samedi et dimanche)

Nombre de véhicules <b>entrant au Petit Biliou</b> sur la RD90 (en provenance de Montferrat)	Nombre de véhicules <b>sortant du Petit Biliou</b> sur la RD90 (en direction de Montferrat)
<b>2218</b> véhicules par week-end, soit <b>741</b> le samedi et <b>1477</b> le dimanche	<b>3165</b> véhicules par week-end, soit <b>1236</b> le samedi et <b>1929</b> le dimanche
 <ul style="list-style-type: none"> <li>≤ 50 km/h 1208 véhicules (54,6 %)</li> <li>51-70 km/h 883 véhicules (39,9 %)</li> <li>71-90 km/h 116 véhicules (5,2 %)</li> <li>&gt; 91 km/h 7 véhicules (0,3 %)</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>≤ 50 km/h 1221 véhicules (38,7 %)</li> <li>51-70 km/h 1607 véhicules (50,9 %)</li> <li>71-90 km/h 301 véhicules (9,5 %)</li> <li>&gt; 91 km/h 28 véhicules (0,9 %)</li> </ul>
✕ Les véhicules entrent en agglomération (phase de décélération)	✕ Les véhicules sortent d'agglomération (phase d'accélération)

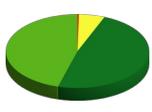
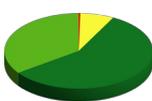
*L'étude montre qu'en période estivale, un nombre considérable de véhicules traversent au quotidien notre agglomération en empruntant la route du bord du lac. Sur cette RD90, le flux augmente légèrement le samedi, pour doubler le dimanche.*

*S'agissant de la vitesse, notamment au niveau de l'entrée en agglomération, celle-ci est encore trop élevée dans une zone où des dizaines de familles franchissent cette départementale sur les passages protégés pour rejoindre la voie verte et les bords du lac.*

*Dès à présent et conjointement avec le Département, nous devons étudier une solution pour tenter de casser la vitesse dans cette zone particulièrement fréquentée par des piétons les mois d'été.*

Un second point de contrôle a été installé durant trois semaines (du 03 au 24 août 2020) sur la RD50 (**route de Charavines**), entrée/sortie d'agglomération de Biliou. A cet endroit, la circulation les jours de semaine étant sensiblement la même que pendant le week-end (écart de seulement quelques véhicules chaque jour), il n'était pas opportun de séparer les résultats.

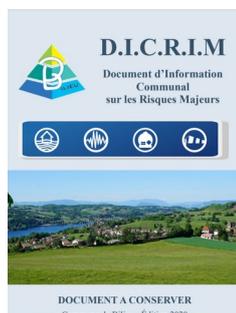
## Trafic moyen hebdomadaire (du lundi au dimanche)

Nombre de véhicules <b>entrant dans Bilieu</b> sur la RD50 (en provenance du Petit Bilieu)	Nombre de véhicules <b>sortant de Bilieu</b> sur la RD50 (en direction du Petit Bilieu)
<b>4970</b> véhicules par semaine, soit une moyenne de : <b>710</b> véhicules par jour	<b>5635</b> véhicules par semaine, soit une moyenne de : <b>805</b> véhicules par jour
 <ul style="list-style-type: none"> <li><b>≤ 50 km/h</b> 2266 véhicules (45,6 %)</li> <li><b>51-70 km/h</b> 2396 véhicules (48,2 %)</li> <li><b>71-90 km/h</b> 293 véhicules ((5,9 %)</li> <li><b>&gt; 91 km/h</b> 15 véhicules (0,3 %)</li> </ul> <p>⌘ Les véhicules entrent en agglomération (phase de décélération)</p>	 <ul style="list-style-type: none"> <li><b>≤ 50 km/h</b> 1967 véhicules (34,9%)</li> <li><b>51-70 km/h</b> 3234 véhicules (57,4 %)</li> <li><b>71-90 km/h</b> 417 véhicules (7,4 %)</li> <li><b>&gt; 91 km/h</b> 17 véhicules (0,3 %)</li> </ul> <p>⌘ Les véhicules sortent d'agglomération (phase d'accélération)</p>

*L'étude montre qu'en période estivale, le nombre de véhicules empruntant cet axe est régulier. Les vitesses constatées en sortie d'agglomération (phase d'accélération) sont raisonnables alors que celles enregistrées en entrée d'agglomération restent encore élevées. La présence du ralentisseur, quelques dizaines de mètres plus loin, permet heureusement de casser la vitesse pour la sécurité de tous.*

## PROJETS A COURT TERME EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ :

### Le DICRIM bientôt dans vos foyers



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs a pour objectif de renseigner les billantin(e)s sur les risques naturels ou technologiques auxquels notre commune est exposée.

Il présente les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde individuelles et collectives pour permettre à chacun d'adopter le meilleur comportement possible et adapté.

**Le DICRIM de Bilieu est en cours d'élaboration et sera bientôt distribué dans vos boîtes aux lettres.**

### Les numéros d'urgence

**SAMU 15**  
**Gendarmerie 17**  
**Pompiers 18**  
**Appel d'urgence européen 112**  
**Accueil sans abris 115**  
**Enfance maltraitée 119**  
**Violences conjugales 3919**  
**Centre anti-poisons 04 72 11 69 11**

### Sécurisation des arrêts de bus

Avant l'été, l'arrêt de bus des « Maures » a été sécurisé et nos enfants peuvent à présent monter et descendre de leur autobus en toute sécurité.

Désormais, il ne restait qu'un seul point noir sur la commune, l'arrêt du « Chantaret », et en particulier le côté où se fait la montée dans le bus.

Face à cette dangerosité souvent évoquée, nous avons interpellé la CAPV sur cette problématique qui devait vraiment urgente.

Une visite sur le terrain, avec la personne chargée d'étude et chef de projets au service des mobilités, s'est déroulée le 21 août dernier.

Il a alors été convenu que l'arrêt du « Chantaret » fera l'objet d'une mise en sécurité en début d'année 2021.



**Vous n'êtes pas encore dans le système d'alerte de la commune.**

**N'attendez pas et venez vous inscrire en mairie, cela ne vous prendra pas plus de cinq minutes.**